

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

REDIGÉ PAR UN Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS.

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES: G. DESILETS & FRÈRE.

Feuilleton du "JOURNAL."

LORPHELINÉ DE JAUMONT.

Elle était bien abîmée, mais tout n'était pas détruit. Du grenier à foin et de l'écurie, il ne restait plus rien, la cuisine était intacte, la chambre dans laquelle était morte la digne Mme Schultz n'avait conservé qu'un pan de mur, sur lequel était peint un intérieur de salle à manger. L'Arabe avait fait sauter la cheminée au-dessus de laquelle la bonne dame aimait à se chauffer, en récitant son chapelet. Le salon, la salle à manger et le comptoir où travaillait l'espion, et d'où, dans la précipitation de sa fuite, il n'avait pas eu le temps d'emporter la caisse, n'avaient perdu que leurs meubles.

En sa qualité d'enfant du Nord, Guillaume avait ses heures de rêverie et même de philosophie à sa manière; il resta donc assez longtemps absorbé par ses pensées, et déjà il faisait petit jour quand, secouant sur son pouce la cendre de sa pipe, il reprit le chemin de l'église.

Déjà il avait fait une vingtaine de pas quand une idée soudaine le fit tressaillir; il s'arrêta net, plongea à la fois sa pipe et ses mains dans ses poches, ce qui chez lui était l'indice d'une profonde préoccupation, et réfléchit quelques instants.

Puis tournant brusquement sur lui-même, il revint à la brasserie, examina si personne ne le voyait et, escaladant un amas de débris, arriva à la porte de l'ancienne chambre de l'espion prussien.

La clef n'y était pas, car Wilfrid avait la bonne habitude de la porter toujours sur lui, mais un morceau de fer, trouvé dans les décombres, y suppléa, et le braccioni se trouva dans la chambre de l'espion.

En sa qualité ou, si l'on préfère, grâce à son défaut de fumeur, le braccioni se trouvait toujours muni d'allumettes; il en frotta une sur la manche de sa vareuse et après avoir fermé la porte, alluma la bougie.

Tout était en place, comme si le propriétaire de la chambre, interrompu dans ses occupations, ne fût sorti que pour s'absenter pendant quelques minutes, les armes accrochées au manteau de la cheminée, les cadres pendus aux murs, la grande vierge sur la cheminée, les habits suspendus au porte-manteau et le volumineux carton de dessin posé sur son modeste chevalet.

Seulement, et cela eut suffi pour indiquer que ce soir-là Wilfrid ne pensait pas que quelqu'un pût venir le déranger, il avait, pour s'inspirer probablement pendant qu'il écrivait, placé au milieu de sa table et juste en face de son boudoir, en cuir de Russie, un charmant portrait de femme, celle dont la vue avait, une première fois, frappé le loyal Frédéric, et qui n'était autre que le portrait de la belle Hélène. Sans rien déranger, le braccioni tira le tiroir de la table, dans lequel il prit la clef du secrétaire et ouvrit ce meuble.

Tout y était rangé, étiqueté avec une minutie extrême et cette méthode que les Allemands apportent dans leurs moindres actions. Guillaume savait que c'était là que l'ancien caissier mettait ses économies; il chercha longtemps sans rien trouver. Enfin sous des papiers il sentit quelque chose de dur, ayant la forme d'un rouleau et enveloppé dans un fragment de journal. Il le déploya avec soin, en retira une sorte d'étui en cuir rouge assez lourd: une invention berlinoise nationalisée en France, sous le nom de portefeuille, et contenant, en Frédéric prussien, une somme d'environ quinze cent soixante-dix francs.

Ah! gredin! je te tiens donc, s'écria-t-il, à mi-voix, je te tiens; ou tu est mort ou tu ne m'échapperas pas.

Et, repliant l'or, il remit tout en place ferma le meuble remplaça la clef dans la table, dont il rabattit le tapis, examina la chambre avec un soin minutieux, calcula la hauteur du lit; puis tout à coup, se dirigeant vers une armoire pratiquée dans l'intérieur du mur et sur les rayons de laquelle l'Allemand plaçait son linge, ses bottes et quelques livres, il en dévissa la serrure avec son couteau, enleva les rayons, dont il fit un paquet, onata le bas de l'armoire de linge posé sur les livres, et qu'il pénétra pour en faire un plancher à la fois élastique et sourd, tordit deux ou trois foulards d'une manière particulière. Puis, tous ses apprêts étant terminés, il éteignit sa bougie, chargea les planches sur son épaule, et ressortit aussi furtivement qu'il était entré.

Au moment où il regagnait la place, il rencontra M. Schultz, qui essayait, mais en vain, de persuader à lousouf qu'il était encore trop faible pour aller rejoindre son régiment, dont au reste personne ne

pouvait au juste indiquer à l'Arabe la position; à tout hasard celui-ci voulait repartir pour Gravelotte.

—C'est impossible, tu ne peux pas marcher.

—Moi, vouloir tair molto Prussi, comme ceci, répondit l'obstiné, en faisant le moulinet avec sa baïonnette.

—Eh bien! reste ici; quand ils viendront, tu en tueras.

—No, no, moi, pressé tair Prussi; eux avoir blessé lousouf, lousouf en tair molto, molto, comme ceci.

Impossible de lui faire entendre raison; le brasseur y perdit sa logique, Marguerite ses exhortations et le curé son latin.

—Voyons, si tu as fini de boudier, re-tiens ton ami, dit l'orpheline au braccioni.

Guillaume posa sa main sur l'épaule du turco.

—No! no! cria-t-il celui-ci; moi, vouloir tair molto, molto.

—Parbleu, et tu crois que je ne veux pas en tuer ma part, aussi. Suis-moi à deux pas d'ici; j'ai quelque chose à te dire après, si tu veux, je te conduirai là où sont tes camarades.

L'Arabe avait confiance en son ami et s'éloigna avec lui. Pendant un moment, on les vit discuter avec une certaine animation, puis se diriger vers les ruines de la brasserie, où ils se perdirent dans les massifs de rosiers et de lilas.

Mois d'une demi-heure après, ils revinrent ensemble, et le turco redevint silencieux, s'assit à côté du bivaq, dans lequel brûlaient les planches apportées par Guillaume.

—J'espère que tu ne veux plus partir? lui dit M. Schultz.

—No! fit lousouf, de sa voix gutturale et profonde, pouvoir pas marcher.

L'expression de son visage avait une telle expression d'implacable férocity que le brasseur en éprouva un frisson et se hâta de rentrer dans l'église, pour s'occuper du transport de ce qui restait de blessés.

—Quand on sait les prendre, ces Arabes sont doux comme des agneaux, ajouta la jeune fille.

—Oui, des agneaux métamorphosés en tigres, reprit le brasseur; je ne sais pas ce que lui a dit Guillaume, mais ton turco a la physionomie d'une bête féroce guettant sa proie.

—Bah! nous le surveillerons; il est moins méchant qu'il en a l'air. Quelle heure est-il?

Neuf heures bientôt.

—A quelle heure pensez-vous pouvoir faire partir le premier convoi?

—A dix heures.

—Rien de nouveau?

—Rien. Les mouvements de troupes semblent même se ralentir.

—Probablement, fit le prêtre, qui passait, portant un seau rempli de bouillon, il n'y aura pas de combat d'aujourd'hui. C'est même certain, répondit un chirurgien-major, qui venait d'entrer, pour faire son inspection. Je tiens d'un colonel de mes amis que l'ennemi commence à reculer.

Au même instant, une détonation sourde se fit entendre, puis une seconde, puis une troisième.

La terrible bataille de Jaumont venait de s'engager.

Les Prussiens commençaient l'attaque à Amanvillers.

Admirablement guidés par leurs espions, les deux armées du prince Frédéric et du général Steinmetz étaient maintenant soudées en une seule chaîne, dont huit corps d'armée composaient les formidables chaînons.

Pour obtenir ce résultat, les Prussiens, qui avaient dû faire un détour énorme pour traverser la Moselle, venaient de déployer une activité extraordinaire; ils avaient marché sans bagages, du pas le plus rapide, se reposant à peine quelques heures par jour. "Le roi lui-même, écrit M. de Mézières, malgré son grand âge, laissant derrière lui son attirail de campagne, n'avait ni dormi ni changé de vêtement depuis trente heures."

C'était imposer à ses soldats et à lui-même de rudes fatigues, mais la victoire était à ce prix, absolument à ce prix, car Guillaume le tartufe, aussi bien que son conseiller Bismark et ses généraux, n'ignorait pas que pour assurer la victoire à son armée, contre l'armée régulière de la France, il lui fallait opposer au moins dix Allemands à un Français et dix pièces de canon à une seule de nos pièces.

qui n'a jamais eu lieu, quoique mentionné dans une dépêche officielle du ministre de la guerre; peu à peu l'action, en venant plus générale, s'étendit d'Amanvillers jusqu'à Connelle et Auboué.

A continuer

LISTE DES PRIX

MÉRITES PAR LES ÉLÈVES DU SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES

ET

PROCLAMES EN SEANCE SOLENNELLE LE 26 JUIN 1883.

(Suite et fin.)

CLASSE DE QUATRIÈME.

Excellence.—1er prix: Octave Deguisse; 2e prix: Pierre Milette; Ment. Hon.: François Marchand, Casimir Leblanc.

Instruction Religieuse.—1er prix: Pierre Milette; 2e prix: François Marchand; Ment. Hon.: Octave Deguisse, Onésime Lacroix, Clovis Dégagné.

Grammaire Latine.—1er prix: Pierre Milette; 2e prix: Onésime Lacroix et Casimir Leblanc (ex-æquo); Ment. Hon.: François Marchand, Octave Deguisse, Téléphore Dubord, Oscar Beauchemin.

Grammaire Grecque.—1er prix: P. Milette et Octave Deguisse (ex-æquo); 2e prix: Casimir Leblanc; Ment. Hon.: O. Lacroix, F. Marchand, Emile Dumont.

Histoire ancienne.—1er prix: P. Milette; 2e prix: Jacques Lebert; Ment. Hon.: F. Marchand, C. Dégagné, On. Lacerte et Oct. Deguisse.

Geographie.—1er prix: Oct. Deguisse; 2e prix: E. Dumont; Ment. Hon.: P. Milette, J. Lebert, O. Lacroix, John Bergeron, Tancrède Lemire.

Intelligence des Auteurs Latins.—1er prix: T. Marchand et P. Milette (ex-æquo); 2e prix: O. Lacroix; ment. hon.: C. Leblanc, J. Bergeron, Oscar Beauchemin.

Thème Latin.—1er prix: A. Deguisse; 2e prix: P. Milette; ment. hon.: F. Marchand, O. Lacroix, C. Leblanc, Xavier Vallières.

Version Latine.—1er prix: F. Marchand; 2e prix: P. Milette et O. Deguisse (ex-æquo); ment. hon.: J. Lebert, Henri Lacerte et C. Dégagné.

Version Anglaise.—1er prix: P. Milette; 2e prix: D. Marchand; ment. hon.: C. Dégagné, O. Deguisse, J. Lebert, H. Lacerte.

Amplification française.—1er prix: Joseph Guinard; 2e prix: P. Milette et F. Marchand (ex-æquo); ment. hon.: Ferdinand Gauthier, C. Dégagné, H. Lacerte et O. Lacroix.

COURS COMMERCIAL.

CLASSE DE CINQUIÈME.

Excellence.—1er prix: Philippe Richard; 2e prix: Elphège Massicotte.

Instruction Religieuse.—1er prix: Arthur Pratte; 2e prix: Omer Milot, Freddy Ross, Maxime Masson; ment. hon.: P. Richard, G. Bellemare, Alfred Trudel, Elzéar Lamy.

Grammaire française.—1er prix: G. Bellemare; 2e prix: A. Trudel et E. Massicotte (ex-æquo); ment. hon.: P. Richard, A. Béland, Omer Milot, Arthur Pratte.

Cours anglais.—1er prix: P. Richard; 2e prix: E. Massicotte; ment. hon.: F. Pelletier, A. Pelletier, G. Bellemare, L. Carignan, F. Ross.

Histoire du Canada.—1er prix: E. Massicotte; 2e prix: A. Trudel et P. Richard (ex-æquo); ment. hon.: O. Milot, A. Pratte, A. Champoux.

Geographie.—1er prix: P. Richard; 2e prix: O. Milot et H. Brousseau (ex-æquo); ment. hon.: E. Massicotte, A. Trudel, A. Champoux, A. Pratte.

Composition française.—1er prix: A. Béland et F. Pelletier (ex-æquo); 2e prix: Gédéon Bellemare; ment. hon.: A. Trudel, H. Béland, E. Massicotte, E. Landry.

Composition Anglaise.—1er prix: A. Pelletier; 2e prix: F. Pelletier; ment. hon.: G. Bellemare, A. Champoux, Ed. Landry.

Dictée française.—1er prix: A. Trudel; 2e prix: P. Richard et G. Bellemare (ex-æquo); ment. hon.: E. Massicotte, F. Pelletier, H. Brousseau, A. Béland.

Arithmétique.—1er prix: A. Champoux et P. Richard (ex-æquo); 2e prix: G. Bellemare; ment. hon.: A. Trudel, E. Massicotte, O. Milot, H. Brousseau, Victor Lamy.

Comptabilité.—1er prix: A. Champoux; 2e prix: P. Richard et O. Milot (ex-æquo); Ment. Hon.: H. Brousseau, A. Trudel, G. Bellemare, L. Carignan.

Thème anglais.—1er prix: F. Pelletier; 2e prix: E. Massicotte et O. Milot (ex-æquo); ment. hon.: A. Pelletier, L. Carignan, Gédéon Bellemare, A. Béland, F. Ross.

Version anglaise.—1er prix: A. Pelletier; 2e prix: F. Pelletier et A. Champoux (ex-æquo); ment. hon.: G. Bellemare, E. Massicotte, P. Richard.

Analyse Logique et Grammaticale.—

1er prix: P. Richard et A. Trudel (ex-æquo); 2e prix: E. Massicotte, H. Béland, H. Brousseau.

Lecture anglaise.—1er prix: F. Pelletier; 2e prix: F. et A. Pelletier (ex-æquo); ment. hon.: L. Carignan, O. Milot, G. Bellemare.

Dessin.—1er prix: A. Champoux et P. Richard (ex-æquo); 2e prix: E. Massicotte et M. Masson (ex-æquo); ment. hon.: L. Carignan, A. Trudel.

Calligraphie.—1er prix: A. Champoux; 2e prix: L. Carignan; ment. hon.: G. Bellemare, M. Masson, E. Marcille, A. Trudel.

CLASSE DE SIXIÈME.

Excellence.—1er prix: Auguste Tapin; 2e prix: Jérémie Marchand.

Instruction religieuse.—1er prix: Arsène Lamy; 2e prix: Charles Roberge, Jérémie Marchand, E. Beaulieu (ex-æquo); ment. hon.: Joseph Gariépy, Avila Marsan, Eugène Sicard, Georges Dubeau.

Grammaire française.—1er prix: Charles Roberge; 2e prix: Wilbrod Paris; ment. hon.: Auguste Tapin, A. Marsan, E. Beaulieu, Jérémie Marchand, Ed. Poisson.

Cours anglais.—1er prix: E. Beaulieu; 2e prix: J. Gariépy, Benjamin Dumoulin, (ex-æquo); ment. hon.: Auguste Tapin, J. Marchand, C. Roberge, A. Marsan, Ed. Poisson, Wilfrid Moreau.

Histoire Ecclésiastique.—1er prix: Charles Roberge, Avila Marsan; 2e prix: Auguste Tapin, Wil. Paris; ment. hon.: Jérémie Marchand, E. Sicard, Ed. Beaulieu.

Geographie.—1er prix: C. Roberge; 2e prix: W. Paris, A. Marsan (ex-æquo); ment. hon.: A. Tapin, E. Beaulieu, E. Poisson, J. Marchand.

Dictée française.—1er prix: C. Roberge; 2e prix: E. Sicard; ment. hon.: Jérémie Marchand, Auguste Tapin, E. Poisson.

Arithmétique.—1er prix: C. Roberge; 2e prix: A. Tapin; ment. hon.: E. Poisson, A. Lamy, E. Sicard, J. Marchand, J. Gariépy.

Thème anglais.—1er prix: J. Gariépy; 2e prix: A. Tapin, Jérémie Marchand (ex-æquo); ment. hon.: Benjamin Dumoulin, E. Sicard, A. Marsan, W. Moreau, Au. Paré, W. Paris.

Version anglaise.—1er prix: A. Tapin; 2e prix: E. Sicard, J. Gariépy, (ex-æquo); ment. hon.: A. Marsan, Benjamin Dumoulin, Jérémie Marchand, E. Poisson, W. Moreau.

Analyse grammaticale et Logique.—1er prix: C. Roberge; 2e prix: E. Poisson; ment. hon.: J. Marchand, J. Gariépy, Aug. Tapin, E. Sicard, Georges Dubeau.

Lecture anglaise.—1er prix: A. Marsan, Benj. Dumoulin (ex-æquo); 2e prix: J. Marchand, J. Gariépy, A. Tapin; ment. hon.: F. Poisson, W. Moreau, E. Sicard, W. Paris.

Dessin.—1er prix: Henri Bettez, Avila Marsan (ex-æquo); 2e prix: A. Tapin; ment. hon.: A. Dufresne, J. Marchand, J. Gariépy.

Calligraphie.—1er prix: H. Bettez, A. Tapin (ex-æquo); 2e prix: A. Dufresne; ment. hon.: E. Sicard, A. Marsan, J. Marchand.

CLASSE DE SEPTIÈME.

Excellence.—1er prix: John Bourgeois; 2e prix: Joseph Demello, Arthur Charest (ex-æquo); ment. hon.: Zéphirin Lemire.

Instruction religieuse.—1er prix: J. Bourgeois, Z. Lemire, O. Béliveau (ex-æquo); 2e prix: Henri Leblanc, Ed. Carufel (ex-æquo); ment. hon.: H. Houde, T. Thibodeau, M. Panneton, J. Rocheleau, E. Doucet, P. Dupuis, E. Morissette.

Grammaire française.—1er prix: John Bourgeois, Z. Lemire (ex-æquo); 2e prix: Omer Béliveau, Maurice Panneton (ex-æquo); ment. hon.: H. Beauchemin, J. Demello, E. Carufel, A. Carufel, A. Panneton, H. Leblanc, P. Dupuis, Arthur Charest.

Cours anglais.—1er prix: J. Bourgeois, Z. Lemire (ex-æquo); 2e prix: H. Beauchemin, J. Baribeau, J. Demello (ex-æquo); ment. hon.: L. Hart, A. Charest, J. Walker, O. Béliveau.

Histoire Sainte.—1er prix: O. Béliveau, J. Bourgeois (ex-æquo); 2e prix: Z. Lemire, A. Panneton, A. Carufel; ment. hon.: H. Leblanc, E. Carufel, J. Baribeau, W. Marcel, P. Dupuis, Z. Paquin, H. Beauchemin.

Geographie.—1er prix: J. Demello, A. Charest (ex-æquo); 2e prix: Z. Lemire, J. Bourgeois, O. Béliveau (ex-æquo); ment. hon.: H. Beauchemin, J. Baribeau, M. Panneton, W. Marcel, A. Carufel, A. Panneton.

Phrase Book.—1er prix: H. Beauchemin, Z. Lemire, J. Bourgeois (ex-æquo); 2e prix: J. Demello, A. Charest (ex-æquo); ment. hon.: J. Walker, L. Hart, J. Baribeau, M. Panneton, A. Panneton.

Dictée française.—1er prix: C. Lebeuf, J. Demello (ex-æquo); 2e prix: M. Pan-

neton, A. Charest, E. Morissette; ment. hon.: J. Bourgeois, Z. Lemire, O. Béliveau, A. Panneton, A. Carufel.

Arithmétique.—1er prix: J. Demello, Z. Lemire (ex-æquo); 2e prix: H. Beauchemin, A. Charest, E. Morissette (ex-æquo); ment. hon.: A. Carufel, C. Lebeuf, P. Dupuis, Omer Béliveau, M. Panneton.

Thème anglais.—1er prix: J. Bourgeois; 2e prix: J. Demello, H. Beauchemin (ex-æquo); ment. hon.: Z. Lemire, L. Hart, A. Charest, J. Walker, A. Panneton.

Version anglaise.—1er prix: J. Bourgeois; 2e prix: A. Charest; ment. hon.: J. Demello, J. Beauchemin, Z. Lemire, O. Béliveau, M. Panneton, J. Walker, A. Panneton.

Lecture anglaise.—1er prix: H. Beauchemin, J. Demello (ex-æquo); 2e prix: J. Walker, A. Charest, (ex-æquo); ment. hon.: Z. Lemire; J. Baribeau, M. Panneton.

Second Reader.—1er prix: O. Béliveau, A. Carufel (ex-æquo); 2e prix: W. Marcel, J. Rocheleau (ex-æquo); ment. hon.: E. Carufel, E. Morissette, T. Thibodeau.

Analyse grammaticale.—1er prix: C. Lebeuf, A. Charest (ex-æquo); 2e prix: P. Dupuis, E. Morissette (ex-æquo); ment. hon.: M. Panneton, Z. Lemire, O. Béliveau, A. Carufel, E. Carufel, H. Beauchemin, A. Carignan, J. Bourgeois.

Lettres.—1er prix: M. Panneton, Z. Lemire (ex-æquo); 2e prix: J. Demello, E. Morissette (ex-æquo); ment. hon.: A. Charest, C. Lebeuf, O. Béliveau, H. Beauchemin.

Calligraphie.—1er prix: Z. Lemire, J. Demello; 2e prix: H. Beauchemin, A. Normand; ment. hon.: A. Charest, A. Desaulniers, H. Houde, J. Baribeau, T. Thibodeau.

CLASSE DE HUITIÈME.

Excellence.—1er prix: Georges Dufresne et Charles Lemire (ex-æquo); 2e prix: Georges Bourgeois et Isaac Dupuis (ex-æquo); ment. hon.: Gerin Normand, Louis Caron.

Instruction religieuse.—1er prix: G. Dufresne et C. Lemire; 2e prix: G. Bourgeois et Isaac Dupuis; ment. hon.: L. Caron, G. Normand.

Grammaire française.—1er prix: Geo. Dufresne, G. Bourgeois, Hector Lebel (ex-æquo); 2e prix: Lucien Hebert, G. Normand; ment. hon.: Louis Caron, Isidore Pothier.

Geographie.—1er prix: L. Caron, Jules Desilets (ex-æquo); 2e prix: Georges Dufresne; ment. hon.: L. Hébert, H. Lebel.

Arithmétique.—1er prix: L. Caron, L. Hébert (ex-æquo); 2e prix: Louis Morin, Clodion Marchand; ment. hon.: G. Normand, G. Bourgeois.

Cours anglais.—1er prix: L. Caron, C. Lemire, L. Morin; 2e prix: C. Marchand, G. Dufresne, G. Bourgeois; ment. hon.: G. Normand, I. Pothier.

Dominion Phrase-Book.—1er prix: L. Caron, C. Lemire, G. Dufresne; 2e prix: G. Normand, C. Marchand; ment. hon.: G. Bourgeois, I. Pothier.

Composition.—1er prix: G. Normand; 2e prix: Jules Desilets; ment. hon.: G. Bourgeois, Hector Lebel.

Dictée française.—1er prix: G. Normand, L. Caron, G. Dufresne; 2e prix: Georges Bourgeois, Jules Desilets, Edmond Gingras; ment. hon.: Hector Lebel.

Version anglaise.—1er prix: L. Caron, G. Bourgeois; 2e prix: Gérald Normand; ment. hon.: Georges Dufresne.

Lecture française.—1er prix: G. Normand, G. Dufresne, L. Hébert; 2e prix: H. Leber; ment. hon.: J. Desilets, E. Gingras.

Lecture anglaise.—1er prix: L. Caron; 2e prix: L. Morin, C. Lemire; ment. hon.: C. Marchand, G. Bourgeois.

Calligraphie.—1er prix: J. Desilets, I. Pothier; 2e prix: H. Labrèche, G. Dufresne; ment. hon.: G. Bourgeois, G. Normand.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Piano.—1er prix: T. Toutant, A. Pelletier; 2e prix: L. Denoncourt, A. Charest; ment. hon.: P. Marchildon, A. Marchildon.

Fanfare.—1er prix: L. Arcand, T. Toutant, H. Garceau, P. Milette, J. Ferron; 2e prix: H. Chappelaine, N. Desilets, G. Saucier, A. Pelletier; ment. hon.: A. Panneton, E. Landry.

MUSIQUE VOCALE.

Tenor.—1er prix: Denis Marchand, Euch. Héroux, Jos. Dubois.

Baryton.—1er prix: Pierre Marchildon, Arthur Panneton.

Soprano.—1er prix: Joachim Caron, Alexis Dufresne, Ed. Landry.

Basse.—1er prix: Léon Arcand, Nérée Desilets.

Dessin d'Ornementation.—1er prix: Joseph Dubois et Eugène Goûin.

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI, 12 JUILLET 1883.

La Cour des élections contestées vient de rendre jugement dans la contestation des Trois-Rivières. L'élection de M. Dumoulin est annulée avec dépens.

M. Descaries le candidat du comté de Jacques-Cartier invite l'hon. Mousseau à le rencontrer dimanche prochain à la Pointe Claire pour discuter les questions politiques devant une assemblée de tout le comté.

Le Comte de Chambord prend un peu de mieux.

Nous apprenons avec plaisir que l'hon. E. Paquet se remet promptement du grave accident dont il a été victime.

Le choléra continue toujours ses ravages en Egypte. Les décès se comptent chaque jour par centaines. On dit qu'à Damiette la population souffre autant de la faim que de la maladie.

Un constructeur de chemin de fer M. Bermer, vient de signer le contrat pour la construction du chemin du Lac St-Jean à partir de St Raymond. Les journaux de Québec annoncent que le contrat est de \$4,000,000. L'entreprise devra être terminée en 1886.

Le Rvd M. I. Gelinas vient d'être nommé Supérieur du Séminaire de Nicolet en remplacement du Rvd M. Bellemare qui a complété son terme d'office.

AFFAIRES CIVIQUES.

Nous avons publié dans notre dernier No., l'état financier de la cité, préparé par M. J. G. Frigon, Secrétaire. Trés. de la Corporation.

En le présentant au Conseil lundi dernier M. Frigon l'a accompagné d'un intéressant rapport donnant des explications sur le sujet. Nous publions ce rapport lundi.

Il nous fait plaisir de constater que, grâce au travail ardu de M. le Trésorier et de ses assistants, une quantité considérable d'arrérages ont été perçus cette année et que l'ouvrage toujours croissant du bureau a été fait sans réplique par le personnel ordinaire. Assurément M. Frigon et ses employés ont droit au crédit et aux éloges mérités par leur activité et le soin avec lequel ils remplissent leur charge.

D'après le rapport de M. Frigon, les revenus ont été de \$42,038 cette année tandis que les dépenses ne se sont élevées qu'à \$36,738 laissant un surplus de \$5,300, ce qui est assurément un beau résultat.

Le même rapport constate que des débentures de la dette consolidée au montant de \$75,000 ont été vendus à MM. Forget & Cie, courtiers de Montréal à 90 pour cent, mais que ces courtiers doivent encore \$22,000, moins \$2,000 d'escompte sur ces débentures, soit : le montant de 44 débentures.

Le rapport termine en démontrant que la corporation est en règle avec toutes les institutions financières au sujet des intérêts, fonds d'amortissement etc., etc., dans par la cité.

La loi sur le tabac.

Cette loi qui vient d'entrer en force intéresse au plus haut point tous les cultivateurs.

Notre confrère de l'Union des C. de l'Est a résumé avec clarté les dispositions de la loi dans un de ses derniers Nos. et en reproduisant ces renseignements, nous invitons les cultivateurs à y porter la plus grande attention, s'ils veulent ne pas s'exposer aux pénalités portées contre les infractions à cette loi nouvelle.

Voici ce que dit notre confrère :

"D'accord avec la nouvelle loi concernant le tabac canadien, le gouvernement a passé des ordres en conseil pour en faciliter l'application.

Nous aimons surtout à signaler les dispositions relatives au tabac en rôles, afin que les cultivateurs se mettent en règle et ne s'exposent pas aux confiscations.

"Aucun cultivateur ne peut maintenant mettre son tabac en rôle pour la vente, sans avoir au préalable pris une licence de l'officier du revenu laquelle coûte deux piastres.

"Une amende est imposée à toute personne trouvée en défaut sur ce point.

"Les rôles devront être faits par quart de livre, demi livre et une livre et des timbres correspondants à ces trois dénominations seront vendus pour être apposés.

"Ces timbres devront être collés avec soin sur les rôles de manière qu'ils ne puissent être enlevés sans les briser, ni se perdre, car la loi est sévère et les ordres de l'officier du revenu de confiscation sans merci, tout tabac en rôle qui n'aura pas les timbres voulus.

"Il y a aussi une forte amende contre toute personne ouvrant ou défilant un rôle de tabac sans briser les timbres acco-

lés. Cette disposition est afin d'empêcher la fraude en faisant servir les timbres plusieurs fois."

"Le droit sur le tabac canadien en rôle est de deux centins par livre."

"Les cultivateurs peuvent cependant mettre leur tabac en rôle pour leur usage personnel et celui de leur famille, mais il ne doit pas en rôler plus de 30 livres pour chacun des fumeurs de la maison."

"Nous le répétons, la loi est sévère, les amendes sont fortes et l'officier du revenu est vigilant, de sorte qu'on fera bien de se mettre au fait de la loi et de n'en pas devier, car les conséquences seraient désastreuses."

Nous devons ajouter que les cultivateurs peuvent se procurer la licence exigée soit en s'adressant au Percepteur du Revenu ici, M. Chs. D. Hebert, soit en s'adressant à leurs maîtres de postes qui ont tous, en mains, des blancs de requisiions de licence, et par l'entremise desquels les cultivateurs peuvent se procurer les permis exigés par la loi.

Nous constatons avec plaisir, en passant, que le Département a fait imprimer en français toutes les formules dont les cultivateurs ont besoin, contrairement à ce qui se faisait autrefois. Les blancs de licence que nous venons de voir chez M. l'officier du Revenu sont de petit bijou de typographie. Ce sera un ornement dans la maison des cultivateurs qui seront en règle avec la loi.

SERMON

Prononcé à Joliette le 2 Juillet 1883 par le Rvd P. PEEMANS, à l'occasion de la réunion annuelle des zouaves pontificaux canadiens.

(Suite et fin.)

Je n'insisterai pas sur les événements qui s'accomplissent alors et qui plongeront le monde chrétien dans une douloureuse stupeur. La bataille de Mentana avait sauvé Rome des attaques immédiates de la révolution; mais l'armée piémontaise restait campée sur les frontières, guettant l'occasion de frapper le dernier coup. Cette occasion se présente bientôt. Au moment où la France expiait dans d'effroyables désastres, son ingratitude envers la papauté, les troupes sardes s'emparèrent de Rome, terminant par la plus indigne lâcheté cette guerre perfide et impie qui durait depuis dix ans. Rome fut proclamée capitale du royaume d'Italie; le drapeau piémontais flotta sur le Capitole et sur le Quirinal; le pape, confiné dans la cité léonine ou plutôt dans l'enceinte du Vatican, demeura prisonnier de la révolution.

Et maintenant, mes Frères, que vous venez de revoir dans ce simple exposé le navrant tableau de la plus inique des spoliations; maintenant que vous êtes réunis dans ce temple, sanctifié par les cérémonies de la religion cette union fraternelle formée jadis sous les plis de l'étendard pontifical, laissez-moi vous dire quelques mots de l'Eglise. En toute autre circonstance, ce sujet, même réduit aux plus modestes proportions, épouvantait ma faiblesse, mais j'ai comme vous le bonheur d'être enfant de cette sainte et admirable mère, et pour parler d'une mère, il n'est pas besoin de génie, il suffit d'avoir de l'amour. Dans ce champ si vaste que j'ouvre devant vous, j'ai choisi des points de vue qui me semblent devoir éveiller davantage votre sympathie, c'est à-dire, les luttes de l'Eglise dans le monde, et le devoir filial qui nous incombe de la défendre de toutes nos forces. Vous êtes soldats, vous aimez à respirer l'acre atmosphère de la lutte; vous êtes les croisés de St Pierre, la voix du devoir trouve de l'écho dans vos cœurs, car vous avez donné au Canada et au monde l'exemple d'un dévouement magnanime.

Mes chers Frères,

Au chapitre VII de ce livre de Job, qui dépeint avec des accents si poétiques et une profonde philosophie, les conditions de l'existence humaine, on lit cette parole mémorable : *Militia est vita hominis super terram* : la vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle. Ce que le juste de l'ancienne loi disait de l'homme s'applique avec une frappante vérité à l'Eglise. Un passage célèbre de l'Evangile de St Mathieu nous autorise à établir cette analogie. Le Sauveur se trouvant aux environs de Césarée de Philippe, reçut la confession du prince des apôtres, et lui adressa, en récompense de sa foi, les paroles suivantes : Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle : *Et ego dico tibi quia tu es Petrus et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam et portae inferi non praevalent adversus eam*. Cet oracle divin contient à la fois une annonce de guerre et une promesse de victoire; l'une et l'autre se sont pleinement réalisées. Dans cette lutte qui a commencé à son berceau et qui doit se perpétuer jusqu'à la consommation des temps, l'Eglise a constamment vaincu tous ses ennemis. La falaise orgueilleuse qui domine au loin les flots s'abîme parfois dans l'océan lorsque le lent effort des eaux a rongé sa base; mais les vagues furieuses qui, depuis dix-neuf siècles, battent le roc de Pierre, n'ont pu que l'effleurer de leur impuissante écume.

Vous tous mes Frères qui avez tant de fois feuilleté avec un respect filial les pages de l'histoire ecclésiastique, vous savez que c'est autour de l'Eglise que se sont concentrés les péripéties de l'éternel combat que Satan livre à Dieu. Per-

mettez-moi de vous rappeler ici la première grande phase de cette guerre, c'est-à-dire les horreurs sanglantes des persécutions, au milieu desquelles l'épouse mystique du Christ donna le jour à l'innombrable enfans qui forment sa glorieuse couronne dans le ciel. Les Césars, avec leurs édits de proscription, et leurs armées de bourreaux, ont vu toute leur puissance se briser contre la constance des chrétiens. De timides enfants, de faibles femmes, des vieillards débiles ont tenu en échec pendant trois siècles toutes les forces de l'empire romain. Les tyrans se sont engloutis dans leurs tombeaux, laissant dans le souvenir des peuples une mémoire exécrée, tandis que, au milieu des splendeurs de la Jérusalem céleste, des millions de martyrs agitent les palmes immortelles conquises par leur héroïsme. Le colosse romain est tombé, l'empire du Christ a pris sa place; le vent a dispersé les débris des idoles de l'Olympe, et, du haut du Capitole, la croix, radieuse et triomphante, domine l'univers.

Nous insistons sur cette sanglante période des persécutions, car elle nous semble résumer et définir le caractère général des luttes soutenues par l'Eglise dans tous les temps; les combats qui suivirent; contre l'hérésie, contre le schisme, contre la révolution, offrent le même spectacle et aboutissent au même dénouement. Quo nous montre en effet l'analyse historique de cette lutte fatale? D'un côté, ce que les hommes appellent force, puissance, de l'autre ce qu'ils nomment dédaignusement faiblesse, d'un côté, la haine avec son hideux cortège de délations, de ruses, de perfidies, avec ses supplices et ses échafauds, de l'autre l'amour qui souffre, pardonne et prie; d'un côté, la prudence humaine et ce mot trompeur de science dont on se effronte abusé, de l'autre, la sainte et sublimé folie de la croix; d'un côté encore, la rage impuissante des Suppôts de Satan, de l'autre, la force patiente mais invincible des enfants de Dieu; d'un côté enfin le succès apparent, factice, éphémère, de l'autre, le triomphe véritable et éternel.

Est-il un tableau plus saisissant que celui de cette antithèse perpétuelle? Est-il un spectacle plus instructif que celui de cette antagonisme sans cesse en action, de cette guerre à outrance, de ce duel à mort, dont les péripéties diverses forment la trame des annales de l'humanité? En étudiant les phrases de ce long drame, on demeure stupéfait de l'implacable acharnement des ennemis de l'Eglise. L'histoire semble n'avoir point de leçon pour ces malheureux. Leur raison prétendue émanicipée rejette comme une puérité toute la révélation, mais ils devraient au moins se rendre à l'évidence d'un fait patent, indéniabie, qui est du domaine de l'expérience. Et pourtant, combien de fois l'impie triomphant ne s'est-il pas écrié que c'en était fait du christianisme? Il le croyait peut-être dans son fol orgueil, mais, ô désillusion! tout à coup un éclair rapide sillonne l'espace, la foudre gronde, et le pâle ennemi de Dieu roule dans la poussière, humilié, écrasé, frappé de mort.... Et d'autres viennent après lui, reprennent son œuvre maudite, se vantent de mieux réussir, jouissent en effet de quelques instants d'un simulacre de succès, puis disparaissent à leur tour emportés par le plus léger souffle de la colère Divine! Et ils recommenceront toujours ce travail de Sisyphe, car il est écrit que l'orgueil aveugle l'esprit et que la haine éteint jusqu'aux dernières heures de la raison. Voilà pourquoi la victoire constante du ciel ne découragea jamais les efforts sans cesse renouvelés de l'enfer.

Le psalmiste assistait, plus de mille ans auparavant, à cet étrange spectacle. Plongeant son regard prophétique dans le lointain des âges, il s'écriait : *quae fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania? Astiterunt reges terre, et principes convenerunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus*. Pourquoi les nations se sont-elles soulevées et pourquoi les peuples ont-ils formés de vains projets, Les rois de la terre se sont assemblés et les princes se sont coalisés contre le Seigneur et contre son Christ. Puis, témoins de leurs inutiles efforts, prenant en pitié leur phénoménale aberration, il leur lançait à travers les siècles, cette sanglante ironie : *Qui habitab in caelis irridebit eos et Dominus subsannabit eos*. Celui qui habite au ciel se rira d'eux et le Seigneur se moquera d'eux.

Mieux avisé que ces aveugles incurables le chrétien voit, parce qu'il croit, le resplendissant flambeau de la foi illumine son intelligence et éclaire pour lui les horizons de l'avenir. Les événements qui se précipitent et se succèdent, il reconnaît le doigt de Dieu que Saint Augustin et Bossuet ont signalé avec une magnificence éloquent dans leurs immortels ouvrages. Il voit sans surprise la puissance persécutrice; c'est à ses yeux une catastrophe inévitable, il s'y attend, il la prédit avec assurance. Ainsi vous disparaîtrez comme des devanciers, vous, suppôts de la révolution adeptes de la franc-maçonnerie cosmopolite, sceptiques et incrédules de toute dénonciation, et l'Eglise que vous vous flattez mission divine, car elle a des promesses d'immortalité contre lesquels suivant la parole du Sauveur, les portes de l'enfer ne prévaudront jamais *Non praevalent adversus eam*.

L'Eglise est donc assurée de triompher toujours : Jésus-Christ le promet formellement, et le témoignage de l'histoire le

prouve à l'évidence. Mais l'assurance du succès nous permet-elle de nous désintéresser de cette lutte qui se poursuit sous nos yeux? Pour le soldat chrétien, la réponse à cette question ne saurait être douteuse. Il ne peut rester inactif, lorsque la fusillade éclate impétueuse et formidable, lorsque la grande voix du canon ébranle tous les échos, lorsque sur le champ de bataille se décident, au milieu de l'énièvement du combat, les destinées de la religion et de la patrie. Oh non!..... Il saisit son arme frémissante, il se lance dans la mêlée avec enthousiasme; ni les fatigues, ni la perspective de la mort ne peuvent ralentir son élan. Il n'est plus à lui..... ses forces, son sang, sa vie, tout est à la cause qu'il défend. Voilà les héros qui accomplissent les grandes choses!

Cette simple considération, mes Frères nous indique l'un de nos principaux devoirs, c'est-à-dire l'ACTION. Ah! vos cœurs généreux ont depuis longtemps compris ce qu'il y a de véritablement beau, dans l'action. C'est pour agir que vous avez traversé l'Océan et que vous avez prêté à votre père le secours de vos bras; c'est pour agir que vous avez dit adieu à vos familles, et que vous êtes allés bien loin, à travers mille dangers, défendre les droits du Saint-Siège. Ah! je pouvais donc bien le dire, la voix du devoir trouve de l'écho dans vos cœurs.

En 1870, sur l'ordre toujours respecté de Pie IX, vous avez laissé tomber l'épée de vos mains. Ce n'est plus sur les remparts de Rome, sous les arcades chancelantes du Colisée, ou à la porte du Vatican, que vous montez la garde; c'est dans votre belle patrie, où Dieu vous a ramenés, que vous vous dressez, sentinelles vigilantes, en face du même ennemi qui assiégeait la ville éternelle. Vous avez compris que votre mission n'était point finie, et qu'un vaste champ s'ouvrait encore à votre courageuse activité. Comme vous vous élançiez jadis sur les collines de Mentana, ou devant la brèche béante de la *Porta Pia*, ainsi en vous a vu en toute rencontre, dans la vie publique comme dans la vie privée, aux premiers rangs des défenseurs de l'Eglise. Vous avez lutté du haut de la chaire chrétienne, dans le sanctuaire de la justice, à la tribune, au forum; vous êtes descendus dans l'arène fiévreuse de la presse, où le mensonge et le sophisme n'ont pu tenir devant votre valeur; toujours et partout vous avez combattu par le bon exemple, par la parole et par la plume. Votre réunion annuelle elle-même n'est pas une vaine parade, une vulgaire manifestation, c'est une affirmation solennelle de foi nécessaire en face des hésitations du présent et des menaces de l'avenir.

Vous comprenez le devoir qui incombe au soldat chrétien de se montrer au grand jour. Vous venez ici revêtus de cet élégant uniforme qui vous rappelle de si touchants souvenirs; vous portez avec vous ce glorieux drapeau dont la vue seule fait tressaillir tous les cœurs d'enthousiasme et de fierté. Permettez-moi, au nom de tout cet auditoire, en face des saints autels, de lui adresser un salut respectueux; il a droit à nos hommages, car il représente la cause de l'Eglise et la liberté de son auguste chef, il symbolise trois grandes et belles choses : la religion, la patrie, l'honneur. Oh! mes chers Frères, continuez à vous distinguer dans la défense des principes catholiques qui sont le salut du monde, et vous aurez bien mérité de l'Eglise et du Canada.

A l'action, qui sourit peut être davantage au soldat, il faut de toute nécessité joindre la PRIERE qui ouvre les trésors du ciel et appelle les bénédictions de Dieu. La prière est notre second devoir, étroitement lié au premier. Je n'insisterai pas sur cet objet, car la nécessité de la prière est, au yeux du chrétien, un axiome indiscutable. Sans la prière nous ne pouvons rien : *Sine me nihil potestis facere* dit le divin Maître. Sans la prière, nos plus généreux efforts restent stériles, avec elle nous triomphons de tout.

C'est l'arme des grands cœurs, c'est en elle qu'on puise l'ardeur et le courage. Les héros chrétiens, dont l'histoire exalte les hauts faits, se prosternaient sur le champ d'honneur avant d'entamer la lutte; la prière centuplait leurs forces, leur lourde épée de combat portait à l'ennemi de plus terribles coups, au milieu de la mêlée leur voix retentissait comme le clairon des batailles, et le Dieu des armées enchaînait la victoire sous leurs drapeaux. Voilà nos modèles dans la lutte où nous sommes engagés. Il faut que notre foi éclate au yeux de tous; l'exemple de notre fermeté couvrira d'une honte salutaire les esclaves hélas! bien nombreux du respect humain, ce sentiment indigne qui ne trouve asile que dans les cœurs pusillanimes. Souvent on s'humilie, on redoute l'inepte sarcasme, on espère un peu d'or, un peu de crédit, et l'on ne veut pas comprendre que l'homme n'est véritablement grand que lorsqu'il est à genoux devant Dieu!

Soldats du Christ, il faut que nous soyons les premiers à la prière, comme nous devons être les premiers au feu. Rappelons-nous nos plus émouvants souvenirs de Rome : ces belles messes militaires, ces communions générales dans les basiliques, ces revues de camp d'Annibal, où, au milieu du cadre pittoresque, sous le dôme azuré du ciel d'Italie, la main du grand Pontife bénissait l'armée prosternée à ses pieds. Voilà le symbole et l'ineffable mémorial de nos devoirs; voilà l'action fécondée et spiritualisée par la prière!

Et maintenant, mes Frères, laissez-moi

résumer en quelques traits les craintes et les espérances de l'heure présente. L'ennemi qui, depuis cent ans se dresse devant l'Eglise dispose d'une puissance formidable au point de vue humain : il recrute ses adeptes ou plutôt ses esclaves dans la politique, la finance, la diplomatie, l'armée; son prosélytisme éhonté s'exerce partout, il distribue les emplois et équilibre les budgets; il veut tout soumettre à son tyrannique empire : les rois eux-mêmes, saisis de vertige s'attellent à son char; il commande en maître à des multitudes qui lui ont vendu leur liberté et leur conscience; il occupe le sommet d'une hiérarchie puissante; il a sous ses ordres des nuées d'agents actifs intelligents, libres de tout scrupule. C'est lui qui, le premier a déclaré la guerre au pouvoir temporel des papes et détruit les derniers restes de l'œuvre magistrale des Charlemagne et des Léon XIII; c'est lui qui, dernièrement, a croché les communautés religieuses, arraché le crucifix de l'école; et qui voudrait chasser Dieu du monde, car sa haine et sa folie vont jusque là.

Cet ennemi, mes Frères, vous le connaissez. C'est celui dont vous avez si bravement essuyé le feu à Rome; c'est celui que vous rencontrez jusque sur cette terre chrétienne du Canada, car il a osé la souiller de sa présence. Plus que ses prédécesseurs, il se flatte d'avoir raison du christianisme, mais son arrêt est prononcé : *Non praevalent adversus eam*. Il détient le pape prisonnier depuis une douzaine d'années, mais qu'est-ce donc que douze ans? C'est peut-être quelque chose dans la vie si courte de l'homme, c'est assurément bien peu dans l'existence d'un peuple, ce n'est rien comparé à l'éternité. Et pourtant il célèbre d'avance une victoire qu'il ne remportera jamais; il prétend creuser une fosse pour l'Eglise catholique, et il y tombera lui-même.

Nous sommes absolument sans inquiétude sur l'issue finale de la lutte, mais c'est pour nous un devoir d'honneur d'y participer. Nous trouverons des armes invincibles dans l'arsenal spirituel que saint Paul indiquait aux Ephésiens, quand il leur écrivait : "Que la vérité soit la ceinture de vos reins, que la justice soit votre cuirasse : servez vous du bouclier de la foi, prenez le casque du salut et le glaive de la parole de Dieu; invoquez le Seigneur, car c'est de lui que vos armes recevront leur force et leur vertu."

Animés par ce langage martial de l'Apôtre, revêtus de ces armes divines, nous marcherons à la victoire, et quoique l'heure du triomphe soit le secret de Dieu, nous partageons l'espérance que cette heure sonnera bientôt, et que le règne de Léon XIII, inauguré avec tant d'éclat verra se lever pour l'Eglise une aurore de paix et de liberté.

Je termine, mes Frères, en vous rappelant les paroles prophétiques que vous avez pu lire sur l'obélisque, de Sixte Quint, au milieu des magnificences de l'art chrétien; sur cette incomparable place où les Papes bénissaient la ville et l'univers : *Ecce crux Domini, fugite partes adversae; nunc teo de tribu Juda Christus vincit. Christus regnat, Christus imperat*. Voici la croix du Seigneur, fuyez puissances ennemis; le lion de lion de la tribu de Judas a remporté la victoire. Le Christ triomphe, le Christ règne, le Christ commande. Voilà la formule de nos espérances, voilà l'expression de nos vœux. Nous en attendons la réalisation avec la confiance la plus absolue, soit ici-bas sur la terre, soit là haut dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, mes chers Frères, du plus profonds de mon cœur.

NOUVELLES LOCALES.

Nous apprenons avec plaisir que le Rvd Mess Dupont et le Rvd. P. Godin, tous deux anciens professeurs du Séminaire des T. R. et demeurant aux Etats-Unis, sont en cette ville depuis hier.

Hier et avant hier ont eu lieu de grandes courses sur le Parc Caron. Les courses ont été très intéressantes au point de vue de la force des chevaux, mais d'un autre côté il y a eu des scènes désagréables causées par les débits de liqueurs fortes fait sur le terrain des courses.

ACCIDENT.—Le vapeur transatlantique "Barcelona", capt. Henderson, de la ligne Thomson, était dans notre port, mardi soir. Le "Barcelona", lors de son passage de Londres à Montréal, a éprouvé un accident, qui aurait pu avoir, des suites fatales.

A environ cent milles, du détroit de Belle-Isle; vers quatre heures de l'après-midi, mardi de la semaine dernière, par un temps de brume, le vapeur a frappé une énorme banquise de glace flottante. Le vapeur filait à une vitesse de six milles à l'heure et malgré que l'engin fut renversé, le choc a été si violent que des matelots qui se reposaient dans leur chambre furent précipités à une distance d'une trentaine de pieds.

Les chaloupes furent lancées à l'eau immédiatement, mais après que le calme fut rétabli l'équipage put constater que les dommages soufferts étaient au dessus de la ligne de flottaison et comme le "Barcelona" a été construit à compartiments étanches il put continuer son voyage.

Il n'y avait aucun passager à bord.

Semences Nouvelles.

Graines de Jardin, de Champs et de Fleurs.

Notre assortiment de GRAINES FRAICHES est en magasin et étale, et son sort me conviendrait que ces graines donneront satisfaction. Notre Graine de GROS OIGNONS ROUGES est quelque chose d'extra cette année. Une visite est respectueusement sollicitée.

REMEDE SAINT-CYR, le remède populaire qui guérit le Rhume, la Toux, etc. 25c.
LES PILULES BOWMAN, remède spécifique contre Indigestions et Constipations, et purgatif agréable qui n'empêche pas de vaquer aux affaires. 25c.
REMEDE DR DUNN, spécifique contre les Rhumatismes. 50c.
POUDRE EPIZOOTIQUE (condition) fraîche. 25c.

Assortiment général de drogues, articles chimiques, médecines patentées et propriétés. Bandages Herniaires, etc., etc.

HICERNER & WILLIAMS

CHIMISTES,
TROIS-RIVIERES.

26 Mars 1883.

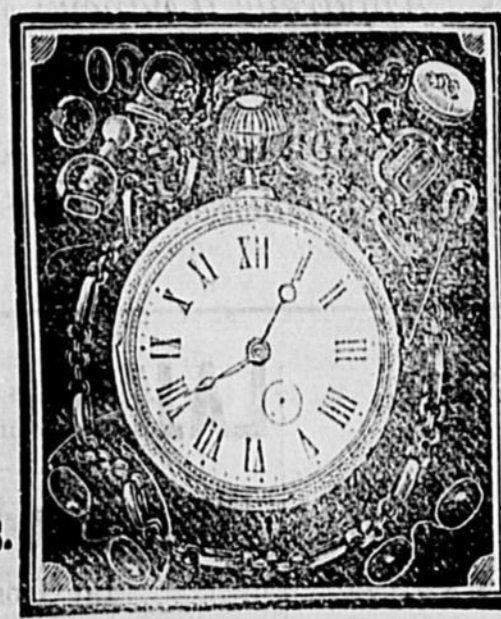
Présents pour le Million!

—AU—

No. 29

RUE

DU PLATON



No. 29

RUE

DU PLATON

Trois - Rivières.

Trois - Rivières.

ALLEZ IMMEDIATEMENT FAIRE VOTRE CHOIX DES ARTICLES SUIVANTS :

Montres en Or et en Argent, Chaines en Or et en Argent, Bijouteries de tous les patrons, en Or et en Argent, Sets en Jais, Bracelets, Cannes à Pommeaux d'Or et d'Argent, Lunettes en Or et en Argent (de Lazarus & Morris), Horloges et Pendules Françaises, Boîtes à Ouvrage, Statuettes en Bronze, Articles en Argent Plaqué (Plated Ware) solide, de première qualité, Porte-Cartes, et des milliers d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

RESPECTUEUSEMENT,

P. M. CONNER,

Importateur de Montres et Bijouteries.

29, RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

7 Décembre 1882.—2m

UN VETERAN DE 1812.—Mardi on pouvait voir dans nos rues, un vétérans de 1812, M. Thibault de St Maurice.

Ce beau vieillard agé de 90 ans possédait encore toutes ses facultés mentales et jouit aussi d'une assez bonne santé.

M. Thibault fut un des premiers à s'établir dans l'endroit qui est aujourd'hui la belle paroisse de St Maurice.

A la question de notre reporter quand il pensait mourir? M. Thibault répondit que M. Prince le curé de St Maurice lui donnait encore dix ans de vie. Vu que durant sa longue carrière il s'est toujours fait un devoir de suivre en tout l'avis de ses pasteurs, il entend bien se conformer aussi à celui-ci et de tenir bon jusqu'à l'âge de cent ans.

M. Thibault était venu en ville pour retirer sa paie du gouvernement laquelle cette année, est de trente piastres.

Nous devons mentionner aussi un autre de ces vétérans, M. Lacerte, le père de nos amis M. le Dir Lacerte d'Yamachiche et M. Honora Lacerte de la Banlieue. Il porte encore allègrement ses 90 ans et est aussi frais, aussi dispos que nombre de gens de notre temps le sont à quarante ans. Il demeure à la Banlieue chez M. Lacerte son fils.



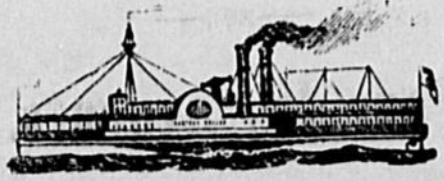
Rien de moins que les incontestables bienfaits répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scorbutiques et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète de Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Hémorrhoides, des Psoriasis, des Eruptions, des Maladies de l'Epiderme, et de toutes les affections provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les états souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U. chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens.



PELERINAGE

—DES—

TROIS-RIVIERES

—A—

Sainte Anne de Beaupré

PAR LE VAPEUR

"ETOILE"

Organisé par la Société St Vincent de Paul des Trois-Rivières,

LE 30 JUILLET 1883

Sous le patronage du

SACRE-COEUR DE JESUS.

DEPART.—Le vapeur laissera Trois-Rivières à 7 h. du matin et se rendra directement à Ste Anne.

Le retour se fera le lendemain sur les 9 heures du matin et arrivera aux Trois-Rivières vers les 6 heures du soir. Escalo à Québec en descendant et en remontant.

Tables de rafraichissements et repas servis à bord à prix modérés

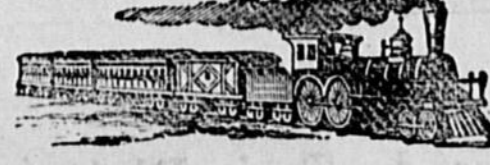
Le public est invité à prendre part à ce beau pèlerinage qui, plus que probable, sera le seul des Trois-Rivières pour cette année.

PRIX DU PASSAGE (aller et retour) - - - - \$1.25

On pourra se procurer des billets en s'adressant à MM. O. Curignan, Onésime Duval, P. V. Aytte & Cie, Chs. D. Hébert, Isidore Pothier, Chs. Gélinas.

DE ALPHONSE DUBORD, Président.

Trois-Rivières, 3 juillet 1883.



Chemin de Fer de la Rive Nord

AVIS.

Un changement important aura lieu dans le tableau des heures d'arrivée et de départ de ce chemin de fer le 2 juillet prochain. Deux trains à passagers circuleront tous les jours de Montréal à Québec, dont un train-éclair partant de Montréal et de Québec à 4 p. m., et l'autre un train régulier de passagers partant de Montréal et de Québec, à 9 heures a. m. correspondant à Montréal avec les trains des chemins de fer le Grand-Tronc, Western et Southern arrivant à Québec et Montréal à 3.30 p. m. et à 9.30 p. m.

Des voitures-palais seront attachées à tous les trains de passagers du jour, dimanches compris.

Les trains du soir partant de Québec et de Montréal à 10 heures p. m. seront discontinués pendant les mois de juillet et août, mais seront repris en septembre.

A. DAVIS, Surintendant.

Québec, 27 Juin 1883.

Chemin de Fer de la Rive Nord.

AVIS.

Le et après le premier juillet 1883, aucun billet ne sera vendu et aucun certificat de transport de bagage accordé aux stations d'Hochelega ou du Mile-End pour toute station sur cette ligne de chemin de fer, ou vice versa. Les passagers partant de Montréal voudront bien voir à embarquer à la gare de la Porte Québec.

A. DAVIS, Surintendant.

Québec, 26 Juin 1883.

Avis aux Entrepreneurs.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à MERCREDI, le 15e jour d'août prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Bureau de Poste, etc., Winnipeg, Manitoba," pour la construction d'un

BUREAU DE POSTE,

Winnipeg, Manitoba, d'après les plans et devis que l'on pourra voir au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, ainsi qu'au Bureau de ce Ministère, Winnipeg, à commencer de SAMEDI, le 14e jour de Juillet prochain.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par ce Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }
Ottawa, 4 Juillet 1883.

CHALOUPES A LOUER!

M. TREFFLE DESLAURIERS ayant fait l'acquisition des chaloupes de M. Jos. Lavallée, à l'honneur d'annoncer à tous ceux qui désirent traverser à quelque heure que ce soit, de Trois-Rivières à Ste-Angèle où ailleurs qu'il tiendra constamment à leur disposition des chaloupes et skiffs très confortables et de toutes grandeurs.

Les personnes qui désirent se livrer à l'amusement des promenades en chaloupes sur le fleuve, pourront aussi s'adresser au soussigné avec avantage.

Prix très-modérés et satisfaction à tous.

TREFFLE DESLAURIERS, prop.

28 mai 83.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à LUNDI, le 11me jour de Juin prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour

SALLE D'EXERCICE,

MONTREAL,

pour additions et changements à la salle d'exercice à Montréal, d'après les plans et devis que l'on pourra voir à commencer de Lundi, le 28me jour courant, au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, ainsi qu'au Bureau de A. Baza, Ecr., Architecte, Montréal.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par ce Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }
Ottawa, 25 Mai 1882.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que le soussigné, le Révérend Messire Narcisse Tessier, Prêtre, Vicairo, de la Cité des Trois Rivières, prend la qualité de légataire universel de feu Dame Marie Elizabeth Rouaud dit Désrosier, sous bénéfice d'inventaire, tel qu'autorisé par sentence de l'honorable Jean-Baptiste Bourgeois, d-s Juges de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, résidant aux Trois-Rivières, datée le douze Mai courant, sur requête à cette fin.

Trois-Rivières, 25 Mai 1883.

NARCISSE TESSIER, Ptre Vic.



AVIS PUBLIC.

CORPORATION DE LA

Cité des Trois-Rivières.

DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC.

Les Taux de l'Eau seront dus et payables d'avance au Comptable de l'Aqueduc en son bureau durant le mois de Juillet 1883.

Tout preneur d'eau aura le privilège de payer soit pour trois mois ou pour six mois.

L'escompte de 50 p. sur le montant à être payé en sera accordé qu'à ceux qui paieront pour six mois, et cela durant les premiers quinze jours de Juillet 1883.

L'appropriement d'eau sera discontinué à tous ceux qui n'auront pas payé avant le premier d'août 1883.

L. T. DESAULNIERS, Comptable A. T. R.

HOTEL-DE-VILLE, }
Trois-Rivières, 30 Juin 1883.

Platre! Platre!

A VENDRE.

Platre de Paris et à engrais

Maintenant en débarquement.

AUSSEI :

CIMENT. - PRIX REDUITS.

ED. CAZEAU,

116, Rue St Paul, QUEBEC.

21 Juin 1883.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à MARDI, le 17me jour de JUILLET prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour toit en fer au-dessus de la salle d'exercice, Montréal, Québec," pour la construction d'un toit en fer au-dessus de la salle d'exercice, à Montréal, Qué.

On pourra obtenir à ce Bureau des formules de soumission et devis, et avoir tous les renseignements nécessaires, à commencer de Mardi le 29me jour courant.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par ce Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }
Ottawa, 21 Mai 1883.

EXAMENS DU SERVICE CIVIL.

LES prochains examens pour admission au service civil commencent aux endroits nommés dans l'acte concernant le service civil; excepté à Victoria, C. B., mardi le 12 juin, à 9.30 heures, a. m., et à Victoria, C. B., mardi, le 26 juin, à la même heure. Les demandes devront être envoyées au secrétaire du bureau des examinateurs du service civil avant le 15 mai.

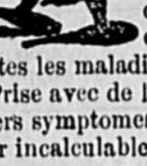
Les candidats qui ont passé les examens préliminaires en novembre dernier, ne sont pas tenus d'en passer encore, et les candidats qui ont passé les examens de suffisance peuvent en passer sur des sujets facultatifs sans se présenter de nouveau aux examens de suffisance.

Il ne sera pas requis de nouveaux certificats d'âge de santé et de bonne conduite, des candidats compris dans les deux dernières classes, mais il devra être payé un honoraire de \$200 et le secrétaire devra être informé de leur intention de se présenter.

Par ordre,

P. LESUEUR, Secrétaire du bureau des examinateurs.

SPRUCINE!



Préparation véritable de Gomme d'Épinette, de Cerisier sauvage et Marrube, (Horum).

Une des meilleures préparations introduites jusqu'à présent au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Grippe et de toutes les maladies de la Gorge et des Pouxons.

Prise avec de l'Huile de Foie de Morue, dès les premiers symptômes de la Concomption, elle est d'une valeur incalculable.

LA "SPRUCINE" COMME REMEDE CONTRE LE RHUME, N'A PAS D'EGALE.

C'est un article tout différent des composés de Gomme d'Épinette, etc., que l'on vante tant de nos jours. Ne vous trompez pas, en demandant la SPRUCINE; elle est vendue dans des bouteilles rondes et chaque étiquette, circulaire et enveloppe portent la marque de fabrique.

A vendre partout à 25c et 50c la bouteille. B. E. McGALE, Chimiste, 301, rue Saint-Joseph, Montréal.

1er février 1883.

Corporation des Trois Rivières.



AVIS PUBLIC

Les listes des électeurs de cette cité, qualifiés à voter aux élections municipales qui se tiendront LUNDI, le DEUX de JUILLET prochain, sont maintenant préparées; tout électeur qui aura à se plaindre des dites listes, ou d'aucune d'elles, devra, d'hui à JEUDI, le QUATORZE JUIN courant inclusivement, produire sa plainte contre la ou les dites listes, entre les mains du Secrétaire-Trésorier soussigné, à son bureau, en l'Hotel-de-Ville; et les dites plaintes seront entendues et jugées par un comité nommé à cet effet par le Conseil de Ville, MERCREDI, le VINGT de JUIN courant, à HUIT heures du soir.

J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier-du-Conseil.

Hotel-de-Ville, }
Trois-Rivières, 8 Juin 1883.

CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumissions pour la construction de bassins près des Ecluses St. Gabriel," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, Mercredi le 6me jour de Juin prochain, pour la construction de DEUX CALES ou BASSINS, sur le côté nord du Canal Lachine, à Montréal.

On pourra voir à ce bureau et au bureau du Canal Lachine, Montréal, les plans et devis des travaux à faire dès et après MARDI, le 22me jour de MAI prochain; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées.

Un chèque de Banque accepté pour la somme de \$2,000 devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnées dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, }
Ottawa, 21 Avril 1883.

COMPAGNIE DE TELEPHONE DE BELL.

Nous avons nommé M. Samuel Traanman, Agent de notre compagnie pour la ville des Trois-Rivières. Toutes les personnes qui désireraient se procurer des appareils téléphoniques devront en conséquence s'adresser à ce Monsieur qui donnera toutes les informations et fera tous les arrangements avec la infériorité que la Compagnie.

THE BELL TELEPHONE CO. Imprimé par G. DESILETS & FRERE, Editeurs-Propriétaires, 40, coin des rues St-Pierre et Bonaventure.

POISSON! POISSON!!

- 500 QRTS HARENGS No. 1 (gros)
- 800 " HARENGS No. 1 (petits)
- 600 " MORUE VERTE
- GRANDE MORUE
- MORUE SECHE
- 100 QRTS SAUMON, TRUITE, ANGUILLÉS, &c.
- HUILE DE LOUP-MARIN, HUILE DE MORUE

A BAS PRIX. J. B. RENAUD & Cie. No. 82, RUE ST-PAUL—QUEBEC.

Glace Glace

Le soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il fournira la glace à la prochaine saison d'été. Croyant avoir donné satisfaction à ses pratiques, il espère qu'on voudra bien lui continuer l'encouragement qu'il a eu depuis six ans.

Il garantit fournir à ses pratiques.

DE LA GLACE DE PREMIERE QUALITE

régulièrement à domicile.

PRIX 1883

Pour la saison depuis le 1er Mai au 1er Octobre, livré tous les jours.	
10 lbs. par jour (pour la saison)	\$4.00
30 lbs. do "	5.00
50, à 60 do "	10.00
30 lbs. do (pour un mois)	1.25

La moitié de chacun de ces prix sera payable durant la première semaine de Mai et la balance durant la première semaine d'août.

Le soussigné, comme le public verra par les conditions ci-dessus, conserve les prix; du passé. Dans le cas où quelqu'un chercherait à lui disputer le bénéfice de son négoce, il s'engage à vendre sa glace à aussi bon marché que qui ce soit.

Trois-Rivières, 15 déc. 1882.—2m.

AVIS IMPORTANT.

Le soussigné désire informer ses amis et le public qu'il est agent pour Trois-Rivières et le district pour les célèbres

COUVERTURES EN CIMENT

qui ont jusqu'à présent donné pleine et entière satisfaction à tous ceux qui en ont fait l'essai pour leurs demeures.

Ces couvertures sont adoptées aux toitures plates et sont garanties pour 7 années, 3 mois après qu'elles ont été posées, elles deviennent aussi fortes que la pierre.

L'épreuve a été faite l'automne dernier à l'Hotel St-James et a pleinement satisfait.

Pour informations plus complètes s'adresser à HUBERT DUSSEAU, Entrepreneur.

Trois-Rivières, 2 avril 1883.

20 BONS MENUISIERS TROUVERONT DE L'EMPLOI A LA

FABRIQUE DE PAPIER ROLLAND A ST JEROME.

La Banque de Québec

(ETABLIE EN 1818.)

CAPITAL..... \$2,500,000

SURPLUS..... 350,000

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable

F. G. WOTHESSPOON, Gérant.

Trois-Rivières, 16 février 1881.

LEFEBVRE & BRINDAMOUR

BARBIERS-COIFFEURS,

RUE DU FLEUVE

Ont l'honneur d'informer le public et leurs pratiques qu'ils sont maintenant installés, porte voisine de leur ancien atelier, et en état d'offrir les mêmes garanties, le même confort que dans les meilleures maisons de Montréal

AUX MEMES PRIX QUE PAR LE PASSE.

